

COUPE DU VAR CSO

Suite a la réunion d'information du 25 aout 2009 concernant l'organisation de la coupe du var 2009/2010 le comité départemental d'équitation du var a pris la décision de soutenir cette compétition a travers une aide aux clubs organisateurs d'étape de la dite coupe respectant le règlement et cahier des charges que le comité a élaborer après expositions des avis de chacun lors de la dite réunion et se trouvant çï joint.Le dit règlement ainsi que le calendrier seront également consultable sur le site internet du comité a l'adresse : www.cdevar.net



RÈGLEMENT ET CAHIER DES CHARGES DE LA COUPE DU VAR C.S.O. CLUB 2010

L'esprit de la coupe consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux championnats de France de Lamotte-Beuvron ainsi qu'aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

***Pour 2010, la « coupe » se déroulera entre septembre 2009 et Juin 2010.
12 étapes seront courues avant la finale. Chaque étape support de la dite coupe devra être inscrite au SIF et répondre au règlement concours club ffe en vigueur.***

NB : Afin de pouvoir être en conformité et assurer une sécurité aux participants, il sera demandé à chaque club organisateur une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité au moment de l'étape. La dite attestation devra être transmise au comité le plus rapidement possible.

1. CALENDRIER DES ÉTAPES

Les étapes seront les suivantes :

1. les écuries de la Bouquetière (Hyères) le **27 septembre 2009**
 2. les écuries N. DUPONT (Puget ville) le **04 octobre 2009**
 3. Le haras de Val de Camps (Brignoles) le **25 octobre 2009**
 4. Centre équestre de Carnoules le **15 novembre 2009**
 5. Poney club de la Garde le **06 décembre 2009**
 6. Le centaure (besse sur issole) le **07 mars 2010**
 7. Haras de Bois Soleil (Méounes) le **21 mars 2010**
 8. Centre équestre de Carnoules le **04 avril 2010**
 9. Centre équestre des Ruscats (Solliès-Pont) le **18 avril 2010**
 10. Haras de Bois Soleil (Méounes) le **02 mai 2010**
 11. Poney club de la Garde le **16 mai 2010**
 12. Les écuries du Luc le **30 mai 2010**
 13. les écuries de la Bouquetière (Hyères) le **13 juin 2010**
- FINALE : les écuries N. DUPONT (Puget ville) le **20 juin 2010**

2. PROGRAMME DES ÉTAPES

Le programme proposé devra comporter les épreuves suivantes :

- CLUB 2
- CLUB 1

Ces épreuves devront impérativement être inscrites au SIF.

Les barèmes étant laissés à l'appréciation de l'organisateur.

3. PARTICIPATION

3-1 Équidés :

Ces épreuves sont ouvertes aux chevaux et poneys qualifiés (cf. règlement Concours Club en vigueur).

3-2 Cavaliers :

a) Les cavaliers doivent être titulaire de leur licence fédérale en cours de validité, et respecter les conditions d'engagement du règlement concours club

de la ffe (respecter les niveaux de galops requis, respecter la limite du nombre d'engagement sur une journée, etc.....)

b) Dans le cas ou un cavalier monte plusieurs chevaux ou poneys dans une épreuve seul le meilleur classement dans chaque épreuve lui rapportera des points.

c) Un cavalier peut cumuler des points dans plusieurs catégories

4. REMISE DES PRIX

Le nombre de cavaliers appelés a la remise des prix est laissé a l'appréciation de l'organisateur. Cependant le comité conseille un minimum de huit cavaliers appelés a chaque remise des prix avec coupe plaque et flot pour les gagnants, plaque et flot pour les suivants. Chaque organisateur ayant loisir d'assortir les prix de lots en nature de son choix.

5. MODE D'ATTRIBUTION DES POINTS

Les points seront distribués de la manière suivante :

Les vingt premier cavaliers de chaque épreuve seront classés. Le 20iem prendra 1 point, le 19iem 2 points, le 18iem 3 points et ainsi de suite jusqu'au premier qui prendra 20 points plus un point bonus pour la victoire, soit 21 points

Les points distribués durant la finale seront doublés.

6. CLASSEMENT

Le classement de chaque série sera mis a jour par le biais du CDE dès que les résultats de chaque étape paraîtront sur le BO du site FFE SIF et sera consultable a tout moment sur le site internet du comité. De plus une copie des classements mis à jour sera envoyée au club organisateur de l'étape suivante pour affichage.

7. DÉROULEMENT DE LA FINALE

La finale se déroulera pour chaque épreuve sur un type grand prix au barème A en deux manches (première manche sans chrono sans barrage, deuxième manche au chrono et départ de tous les participants a la première manche dans l'ordre inverse du classement de la première manche).

Chaque cavalier s'engagera dans la série pour laquelle il souhaite participer au classement final.

8. CLASSEMENT FINAL

Chaque cavalier ayant choisi la série pour laquelle il souhaite participer au classement final a travers son engagement lors de la finale, seront additionnés les points glanés lors de chaque étapes et de la finale du challenge dans la dites série.

Dans chaque série, sera déclaré vainqueur le cavalier ayant le plus grand nombre de points et ainsi de suite pour le reste du classement.

9. REMISE DES PRIX DE LA FINALE

A l'occasion de la finale, deux remises des prix auront lieux. La première concernant l'épreuve du jour (en se référant a l'article 4 du règlement), la seconde concernant le classement général final de la « coupe du VAR ». A cette occasion, les 6 premiers de chaque série seront appelés, les 3 premiers montant sur le podium.

Les récompenses pour ces six cavaliers restant à être défini par le comité.

10. SUBVENTION DU CDE VAR

Une aide aux clubs organisateurs d'étape, et au club organisateur de la finale sera allouée en fonction des budgets disponibles quand ceux-ci seront connus. Le mode de distribution restant à définir. **Pourront prétendre à l'aide, les clubs organisateurs qui se seront déplacés au moins une fois dans chaque club organisateur.**

CDE VAR

551, avenue du 14 juillet 83130 LA GARDE

Tel : 04 94 21 42 13 - Fax : 04 94 24 04 77